

**PROGRAMME CONJOINT D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE
MARADI (PCM)**

**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME
PERIODE DU RAPPORT : 1^{ER} JANVIER – 31 DECEMBRE 2014**

ORGANISATIONS PARTICIPANTES



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE



FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION



FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPMENT**



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL



UNITED NATIONS CAPITAL DEVELOPMENT FUND

DONATEUR DES FONDS



GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Coopération luxembourgeoise

Liste d'Abréviations et d'Acronymes

AGR	Activités Génératrices des revenus
ARV	Anti-rétroviraux
BI	Boutiques d'Intrants
CEP	Champs Ecole Paysan
CSI	Centre de santé intégré
IST/VIH/SIDA	Infections Sexuellement Transmissibles/Virus Immunodéficience Humaine/Syndrome Immuno déficitaire Acquis
FAO	Organisation des nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
NU	Nations Unies
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OP	Organisation paysanne
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PCM	Programme Conjoint Maradi
PEV	Programme élargi de vaccination
PFE	Pratiques Familiales Essentielles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTME	Protection Transmission Mère-Enfant
PVVIH	Personne vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine
PUNO	Agences des Nations Unies Participantes
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNU	Système des Nations Unies
SONNE	Soins Obstétricaux et Néonataux Essentiels
SONU	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence
SDMR	Surveillance des décès maternels et riposte
SR	Santé de la Reproduction
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au Développement
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population

**PROGRAMME CONJOINT D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE
MARADI
RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL 2014**

<p>Titre du Programme et Référence du Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titre du Programme : Programme Conjoint d'appui au développement de la Région de Maradi (PCM) • Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF: 00082723 	<p>Pays, Localité(s) :</p> <p>NIGER-MARADI</p> <hr/> <p><i>Secteur (s) Prioritaire (s) du Programme :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développement durable, environnement et sécurité alimentaire 2. Capital humain, démographie et services sociaux de base 3. Gouvernance
<p style="text-align: center;">Organisation(s) Participante(s)</p> <p>FAO OMS PAM UNDP UNCDF UNFPA UNICEF</p>	<p style="text-align: center;">Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire, du Développement Communautaire - Ministère de la Santé Publique - Ministère de l'Agriculture - Ministère des Finances - Ministère de l'Education de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
<p style="text-align: center;">Budget du Programme (USD)</p> <p>Luxembourg: 596.215 USD (<i>décaissés en 2013, mis en œuvre en 2014 par FAO – 173.683 USD – et UNFPA 422.532</i>)</p> <p>Contribution des Agences :</p> <p>FAO : 216.741 USD UNFPA : 284.051 USD OMS : 83.312 USD PAM : 374.980 USD</p> <p style="background-color: #e0e0e0;">Total : 1.555.299 USD</p>	<p style="text-align: center;">Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale : 60 mois Date de démarrage : 01/01/2012 Date de clôture originale: 31/12/2013 Date de clôture actuelle: 31/12/2016</p>
<p style="text-align: center;">Évaluation du Programme</p> <p>Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i></p> <p>Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: <i>dd.mm.yyyy</i></p>	<p style="text-align: center;">Soumis par:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nom: Fodé NDIAYE ○ Titre: Coordonnateur Résident du SNU / Niger ○ Organisation Participante ("Lead Agency"): PNUD ○ Adresse e-mail: fode.ndiaye@undp.org

RÉSUMÉ

Ce rapport descriptif annuel du Programme Conjoint d'appui au développement de la Région de Maradi (PCM), couvre la période du 01 janvier au 31 décembre 2014. Ce rapport est en conformité avec les exigences de rapport énoncées dans l'Arrangement Administratif Standard (SAA) conclu avec le bailleur de fonds. Sur la base du Mémorandum d'Accord signé par les organisations des Nations Unies participantes (PUNOs), le rapport annuel est consolidé sur la base des informations, des données et des états financiers présentés par les organisations participantes. Ce n'est ni une évaluation du Programme Conjoint, ni une évaluation de la performance des Organisations Participantes. Le rapport fournit au Comité de Pilotage un aperçu complet des réalisations et des défis associés au Programme Conjoint, ce qui lui permet de prendre des décisions stratégiques et des mesures correctives, le cas échéant.

Le PCM devait initialement s'arrêter en 2013. Un plan de travail pour 2014 n'a, par conséquent, pas été élaboré.

Une prorogation à décembre 2014 a été obtenue pour permettre à certaines agences (FAO, UNFPA) de finaliser les activités programmatiques engagées en 2013.

Il n'y a pas eu de fonds décaissés en 2014, et seuls UNFPA et FAO ont mis en œuvre en 2014 des fonds Luxembourgeois non justifiés en 2013.

Le présent document fait rapport des activités UNFPA et FAO dans ce cadre, ainsi que des activités mises en œuvre par OMS et PAM dans le cadre du PCM, sur fonds propres.

Les fonds du Luxembourg n'ayant pas été intégralement engagés, l'année 2014 a été l'occasion d'inscrire la résilience au centre d'une nouvelle programmation conjointe dans la Région de Maradi. Cette programmation conjointe est articulée autour d'une approche basée sur le concept de «Communes de Convergence», concept qui place les communautés, les collectivités locales et ses élus au cœur du processus de programmation, dans le cadre fédérateur du PDC (Plan de développement communal), et des plans annuels d'investissement des communes. Sur cette base, le PCM a été prolongé jusqu'au 31 Décembre 2016 et le Luxembourg a autorisé l'utilisation du reliquat de 2.705.000 USD de la première phase [en 2015 et 2016](#). Des ressources additionnelles seront également mises en œuvre sur fonds propres des agences participantes.

I. Objectifs

Le programme Conjoint Maradi participe de la régionalisation de l'UNDAF 2009-2013 sur lequel, il est aligné. Il vise à contribuer significativement à la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD dans la région de Maradi à travers les effets suivants : i) les populations vulnérables ont accès à l'emploi, au crédit et entreprennent des AGR rentables ; ii) la prévention et la gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles sont assurées ; iii) les populations vulnérables

augmentent la productivité et la rentabilité de leurs systèmes de production et iv) les populations participent à la préservation d'un environnement sain et à la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'eau, et de leur patrimoine culturel.

II. Les Résultats

i) Rapport descriptif des résultats obtenus

L'action des agences (FAO, UNFPA, OMS et PAM) et les fonds du Luxembourg ont contribué à la réalisation de : **Effet 1.1** : d'ici 2013, les populations vulnérables ont accès à l'emploi, au crédit et entreprennent des AGR rentables ; **Effet 1.2** : D'ici 2013, la prévention et la gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles sont assurées ; **Effet 1.3** : d'ici 2013, les populations vulnérables augmentent la productivité et la rentabilité de leurs systèmes de production ; **Effet 1.5** : d'ici 2013, les populations participent à la préservation d'un environnement sain et à la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'eau, et de leur patrimoine culturel ; **Effet 2.2** : d'ici 2013, les institutions assurent la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services sociaux de base.

Les résultats enregistrés sont relatifs à :

- **L'amélioration durable de la productivité des cultures vivrières pluviales (FAO) :**
La haute appréciation des producteurs sur les résultats techniques des Champs Ecole Paysan (CEP) et des démonstrations, leur engouement pour la conduite de nouveaux CEP et de nouvelles démonstrations, l'existence de Boutiques d'Intrants (BI) fonctionnelles, d'un système de warrantage opérationnel et de possibilités d'accès au crédit bancaire grâce à l'existence d'un fonds de garantie (mis en place par la FAO) sont de nature à améliorer durablement la productivité des cultures vivrières pluviales, à contribuer à la réduction de la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire.
- **Une avancée significative pour l'autonomisation économique des petits producteurs (FAO) :**
La demande paysanne en intrants pour les cultures pluviales et maraîchères est en augmentation et les agriculteurs sont mieux formés et informés à leur utilisation. Par ailleurs, la mise en marché des productions (mil et niébé) à travers les achats locaux du PAM et de l'OPVN constitue une avancée significative pour l'autonomisation économique des petits producteurs.
- **Un renforcement des écoles à cantines à travers la mise en valeur des Jardins potagers (PAM).** La production maraîchère a non seulement permis la diversification du régime alimentaire, donc l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants, mais aussi de générer des revenus pour les écoles, ce qui contribue à l'entretien des infrastructures et

leur pérennisation. Ses impacts sont bien tangibles dans les écoles qui en ont déjà bénéficié : amélioration de l'alimentation scolaire par l'apport d'éléments nutritionnels grâce aux produits cultivés dans les jardins, acquisition de connaissances, de compétences et pratiques en maraîchage et arboriculture, maîtrise de techniques culturales modernes, disponibilité permanente de l'eau à l'école, etc.

- **Une vulgarisation des pratiques de mise en valeur dans les jardins communautaires (PAM) :** Il faut noter la grande satisfaction des communautés relativement aux activités d'aménagement et d'exploitation des jardins et surtout la promotion des équipements solaires qui est une nouveauté dans la région, l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences en matière des pratiques culturales et d'adoption de nouveaux comportements en gestion de l'environnement.
- **La qualité et l'accès aux services de santé (UNFPA et OMS) :**
Les interventions de UNFPA ont permis l'amélioration de la santé maternelle et infantile, ainsi qu'une amélioration de l'accès aux services de santé de la reproduction, notamment pour les jeunes. Ses interventions ont contribué à l'amélioration des indicateurs suivant :

Indicateur	2013	2014	Source
Taux d'utilisation de la contraception moderne	12.53%	20.21%	Rapport SNIS
Taux d'accouchements assistés	30.8%	36.42%	Rapport SNIS
Taux de césarienne	1.16%	1.01%	Rapport SNIS

les interventions de l'**OMS** ont permis l'amélioration de la prise en charge des principales maladies de l'enfance, notamment grâce à la mise en œuvre de la PCIME communautaire ; l'introduction de l'enseignement de la nutrition au niveau des écoles primaires ; le renforcement de la couverture vaccinale des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de procréer, et le renforcement des capacités des agents dans la préparation et la prise en charge des urgences sanitaires

- **La qualité et l'accès aux services de prise en charge des IST/VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose (OMS) :** les interventions de l'OMS ont permis l'amélioration de la prise en charge de l'infection à VIH/sida dans la région de Maradi grâce à un renforcement des acquis obtenus en 2013 avec la mise en place de plusieurs sites prescripteurs d'ARV.

La contribution du Luxembourg et des agences du SNU aux résultats enregistrés s'est matérialisée par activités ci-après relatifs aux produits 1.1.1, 1.2.1, 1.3.1, 1.5.1, 2.2.2., 2.2.3, et 2.2.4 suivants :

Produit 1.1.1. Les populations vulnérables développent des AGR à travers la mise en place de micro-crédits et ont accès aux informations technico-économiques sur les intrants :

- Suivi des opérations de warrantage et d'achats locaux au niveau des membres de trois fédérations de producteurs à Maradi (FUMA-GASKIA, SA'A et FUCR). En 2014 les fédérations ont mis en vente au PAM et à l'OPVN plus de 3284 tonnes de mil et de niébé ;
- Conduite de séances d'information dans le cadre de la planification pour les « Communes de convergence » de la région de Maradi : Djirataoua et Guidan Amoumoune ;
- Organisation d'ateliers de planification participative avec les élus locaux, les autorités communales, les organisations de producteurs et les organisations de la société civile.

Produit 1.2.1 : Les dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles sont opérationnels :

- Apprentissage des nouvelles technologies d'irrigation et de techniques culturales modernes par les acteurs de l'école : techniques parcellaires, meilleure gestion de l'eau d'irrigation, gestion des comptes d'exploitation, etc.
- Amélioration de la qualité nutritionnelle des élèves aux produits issus de l'exploitation des jardins ;
- Génération des recettes financières par la vente des produits récoltés ;
- Vulgarisation des équipements solaires très adaptés au contexte climatique du Niger : promotion de l'utilisation des énergies non renouvelables.

Produit 1.3.1 : L'accès des populations vulnérables, notamment les groupements de femmes et de jeunes, aux intrants agricoles et zootechniques de qualité et à des services de proximité est amélioré :

- 194 tonnes de semences de mil et de niébé distribuées aux ménages vulnérables pour emblaver environ 16200 (1 ha par ménage touché). Production de céréales attendue est de 12500 tonnes ;
- 66,2 tonnes d'engrais distribuées pour soutenir la multiplication de semences améliorées sur environ 677 ha. Production attendue de 550 tonnes de semences R2 ;
- 20 % des semences produites ont été récupérées auprès des multiplicateurs et placées au niveau des BI, pour renforcer les fonds de roulement des Boutiques des OP ;
- Construction (en cours) d'une Boutique d'intrants à Gazaoua.

Il faut noter que les petits producteurs ont souvent peu d'accès aux semences de qualité (hivernage et contre saison) aux engrais, aux intrants zootechniques et aux autres produits et équipements. Grâce aux Boutiques d'intrants (BI), leur accès aux intrants et facteurs de production, est significativement améliorée. En effet, les BI proposent une gamme diversifiée

de services de proximité à prix compétitifs tels que : la vente d'intrants agricoles (engrais, semences, pesticides...); la location de matériel agricole (appareils de traitement phytosanitaire, houes, brouettes, charrettes, motopompes, etc.); les traitements phytosanitaires en rapport avec des brigadiers formés et agréés par les services techniques de la protection des végétaux ; la multiplication, la certification et la vente de semences améliorées/sélectionnées ; la vulgarisation agricole et la promotion de certains produits, à travers des démonstrations pratiques et des Champs École Paysans (CEP) en relation avec les instituts de recherche et l'Université).

Produit 1.5.1 Les capacités des populations vulnérables à prévenir et gérer les crises alimentaires et catastrophes naturelles sont améliorées :

- Aménagement et clôture d'un site de cultures irriguées de 2 ha à Gazaoua (forage de 25 mètres équipé d'une pompe immergée alimentée par un groupe électrogène). Bénéficiaires : groupements féminins de Gazaoua ;
- Aménagement et clôture d'un site de cultures irriguées de 2 ha à Mili (forage de 25 mètres équipé d'une pompe immergée alimentée par un groupe électrogène). Bénéficiaires : groupements féminins de Mili ;
- Construction d'un magasin de stockage d'aliments pour bétail de 500 tonnes de capacité à Maradi. Mise en place d'un premier stock de 400 tonnes d'aliments. Bénéficiaires : Pasteurs et agropasteurs de la région de Maradi.

La promotion de la petite irrigation à faible coût vise les objectifs suivants : la sécurisation des productions vis-à-vis des aléas climatiques, la diversification alimentaire et la génération de revenus à travers la production de légumes et de fruits, destinés à la fois à la consommation des familles, particulièrement les enfants. Elle vise également l'amélioration de l'accès des femmes et des jeunes aux terres irrigables, afin de les rendre moins vulnérables.

Produit 2.2.2. La qualité et l'accès aux services de santé sont améliorés :

- Appui à la réhabilitation de centres de santé dont l'hôpital de district de Maradi et à la mise en place d'équipements au niveau de ces centres ;
- Fourniture d'équipements complémentaires aux maternités et renforcement des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) et de l'audit des décès maternels ;
- Appui au renforcement des compétences des prestataires en Soins Obstétricaux et Néonataux Essentiels (SONNE) Formation de 50 Coaches des huit régions pour le suivi de la mise en œuvre de soins de qualité dans les CSI et Maternités ;
- Appui à la formation et la mise en place du comité régional de surveillance des décès maternels et riposte (SDMR) ;

- Organisation de 5 passages de vaccination de masse ciblant les enfants âgés de 0 à 59 mois contre la poliomyélite ;
- Renforcement des activités de surveillance des maladies évitables par la vaccination (rougeole, poliomyélite, fièvre jaune, Tétanos Maternel et Néonatal) et des autres maladies à potentiel épidémique comme le choléra ;
- Appui au renforcement des activités de vaccination de routine chez les enfants cibles du PEV (0-23 mois), les femmes enceintes et celles en âge de procréer ;
- Appui à l'organisation de deux campagnes de vaccination des jeunes filles âgées de 9 à 13 ans dans le district de Madarounfa ;
- Appui à l'introduction de l'enseignement de la nutrition dans les 6 écoles primaires des communes de Guidan Amoumane et Jiratawa.

Produit 2.2.3. La qualité et l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction sont améliorés :

- Renforcement du système de sécurisation de l'approvisionnement des produits de santé de la reproduction ;
- Application de la stratégie des cliniques mobiles pour un meilleur accès à la santé de la reproduction, et création d'espaces sûrs pour l'accès des jeunes adolescentes aux services de santé de la reproduction à travers l'initiative « illimin » ;
- Appui à la formation et suivi post formation de 40 prestataires des centres « Amis des jeunes » en SSRAJ.

Produit 2.2.4 La qualité et l'accès aux services de prise en charge des IST/VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose sont améliorés :

- Supervision formative des 42 prescripteurs d'ARV formés en 2013.

Contraintes et défis :

Au cours de l'année 2014, plusieurs contraintes ont été identifiées par les agences, dont les plus marquantes sont :

- La faiblesse au plan technique et institutionnel des organisations de producteurs et productrices ;
- Les informations recueillies incomplètes dans le cadre des activités des Jardins potagers scolaires compromettant l'éligibilité de certains sites pré identifiés ;
- La faible appropriation des activités par les services techniques régionaux, et faiblesse de la coordination régionale ;
- La faible couverture sanitaire ;
- L'insuffisance du matériel SONU ;
- L'insuffisance du personnel pour les soins sage femmes ;

- L'insuffisance du personnel de santé formé en audit de décès maternels ;
- L'insuffisance/absence de salles d'accouchements dans certaines structures sanitaires ;
- La faiblesse dans le suivi et la collecte des données ;
- L'insuffisance de ressources financières au cours de l'année 2014 ;
- La mobilité des agents formés affectent le bon fonctionnement des sites prescripteurs d'ARV ;
- Le manque de données pertinentes pour ciblage des écoles dans le cadre des jardins Potagers au niveau des écoles.

Leçons apprises :

Les principales leçons apprises au cours de la mise en œuvre du programme conjoint en 2014 sont que :

- Le programme est ambitieux par rapport aux ressources et au temps impartis ;
- Dans le domaine de l'amélioration des systèmes de production, la vision « productiviste » appliquée au programme, s'avère réductrice de l'impact véritable, à savoir la mise en place d'une dynamique de changement basée sur l'émergence d'OP et de fédérations d'OP fonctionnelles, et autonomes à certains égards ;
- Dans le domaine de la santé de la reproduction, la stratégie d'offre de services avec les cliniques mobiles produit des résultats probants ;
- Les approches communautaires (stratégie Ecoles des maris pour l'implication des hommes dans la promotion de la planification familiale et l'initiative adolescentes pour la prévention des mariages et grossesses précoces) stimulent la participation des leaders au sein des communautés (chefs traditionnels et religieux) et des populations et permettent d'enregistrer des progrès importants en matière de réduction de la mortalité maternelle et de promotion de la planification familiale.
- Les structures communautaires, ainsi que les enseignants, ont montré leur efficacité à travers leur pleine implication dans la mise en œuvre des activités réalisées ; l'implication et le soutien fort des autorités administratives et coutumières, ainsi que des services techniques est également un gage de réussite des jardins au niveau des écoles.

Meilleures pratiques:

Les meilleures pratiques identifiées dans le cadre du PCM se présentent sous la forme :

- De démarche du « faire-faire » basée sur des appels à propositions permettant à des OP et à leurs fédérations de bénéficier des actions du programme est une bonne approche.
- De méthodes d'enseignement/apprentissage pour les formations SONU (exposés illustrés, discussions de groupe, études de cas, jeux de rôle, simulations et démonstrations sur les

modèles anatomiques, activités clinique guidées) pour renforcer le manque de formation pratique des nouvelles sage femmes.

- D'équipements solaires d'exhaure de l'eau sont très adaptés au contexte climatique du Niger : promotion de l'utilisation des énergies non renouvelables. Toutes les écoles ayant bénéficié de ces équipements s'approvisionnent en eau plus facilement. Dans plusieurs établissements, les villageois s'approvisionnent en eau au niveau de l'école.

Évaluation qualitative

Au cours de l'année sous revue, où seuls FAO et UNFPA ont perçu en 2013 des fonds à justifier en 2014, il faut signaler que les agences ont travaillé ensemble à proroger la dynamique du PCM à travers une reprogrammation des reliquats des fonds luxembourgeois à travers une approche par les communes de convergence. Cette programmation conjointe réalisée en 2014 vise le renforcement de la résilience des communautés et des institutions y contribuant avec la mise en œuvre d'un paquet d'interventions cohérent et synergique à la faveur du plan d'action résilience de l'UNDAF. Lors de la mise en œuvre en 2015 et 2016 les fonds du Luxembourg seront renforcés par les fonds propres des agences, les fonds qu'elles pourront mobiliser auprès des bailleurs, et les fonds propres des communes sélectionnées.

ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:

1. EVALUATION EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE : CADRE DE RESULTATS ANNUELS CONSOLIDES 2014 DES FONDS LUXEMBOURGEOIS DU PROGRAMME CONJOINT MARADI (PCM).

	Indicateurs <u>atteints</u>	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
Résultat 1 sources de revenus des populations vulnérables de la Région de Maradi diversifiées			
Produit 1.1 D'ici 2013, les populations vulnérables ont accès à l'emploi, au crédit et entreprennent des AGR rentables	<p><u>FAO</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des opérations de warrantage et d'achats locaux au niveau des membres de trois fédérations de producteurs à Maradi (FUMA-GASKIA, SA'A et FUCR). En 2014 les fédérations ont mis en vente au PAM et à l'OPVN plus de 3284 tonnes de mil et de niébé ; - Conduite de séances d'information dans le cadre de la planification pour les « Communes de convergence » de la région de Maradi : Djirataoua et Guidan Amoumoune ; - Organisation d'ateliers de planification participative avec les élus locaux, les autorités communales, les organisations de producteurs et les organisations de la société civile. 	RAS	
Produit 1.2 D'ici 2013, la prévention et la gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles sont assurées	<p><u>PAM</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage des nouvelles technologies d'irrigation et de techniques culturales modernes par les acteurs de l'école : techniques parcellaires, meilleure gestion de l'eau d'irrigation, gestion des comptes d'exploitation, etc. - Amélioration de la qualité nutritionnelle des élèves aux produits issus de l'exploitation des 		

	<p>jardins ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Génération des recettes financières par la vente des produits récoltés ; - Vulgarisation des équipements solaires très adaptés au contexte climatique du Niger : promotion de l'utilisation des énergies non renouvelables. 		
<p>Produit 1.3 D'ici 2013, les populations vulnérables augmentent la productivité et la rentabilité de leurs systèmes de production</p>	<p><u>FAO</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 194 tonnes de semences de mil et de niébé distribuées aux ménages vulnérables pour emblaver environ 16200 (1 ha par ménage touché). Production de céréales attendue est de 12500 tonnes; - 66,2 tonnes d'engrais distribuées pour soutenir la multiplication de semences améliorées sur environ 677 ha. Production attendue de 550 tonnes de semences R2. - 20 % des semences produites ont été récupérées auprès des multiplicateurs et placées au niveau des BI, pour renforcer les fonds de roulement des Boutiques des OP. - Construction (en cours) d'une Boutiques d'Intrants à Gazaoua <p><u>PAM</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un renforcement des écoles à cantines à travers la mise en valeur des Jardins potagers - Une vulgarisation des pratiques de mise en valeur dans les jardins communautaires 		
<p>Produit 1.4 D'ici à 2013, le désenclavement des bassins de production est assuré</p>			

<p>Produit 1.5 D'ici 2013, les populations participent à la préservation d'un environnement sain et à la gestion durable des ressources naturelles, y compris l'eau, et de leur patrimoine culturel</p>	<p>FAO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et clôture d'un site de cultures irriguées de 2 ha à Gazaoua (forage de 25 mètres équipé d'une pompe immergée alimentée par un groupe électrogène). Bénéficiaire : groupements féminins de Gazaoua ; - Aménagement et clôture d'un site de cultures irriguées de 2 ha à Mili (forage de 25 mètres équipé d'une pompe immergée alimentée par un groupe électrogène). Bénéficiaire : groupements féminins de Mili ; - Construction d'un magasin de stockage d'aliments pour bétail de 500 tonnes de capacité à Maradi. Mis en place d'un premier stock de 400 tonnes d'aliments. Pasteurs et agropasteurs de la région de Maradi. 	<p>RAS</p>	
<p>Résultat 2 Croissance démographique de la région de Maradi est maîtrisée</p>			
<p>Produit 2.1 D'ici 2013, les populations vulnérables adoptent des comportements favorables à l'utilisation des services sociaux de base et à la maîtrise de la croissance démographique</p>			
<p>Produit 2.2 D'ici 2013, les institutions assurent la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des Services Sociaux de Base</p>	<p>UNFPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de centres de santé dont l'hôpital de district de Maradi ; - mise en place d'équipements au niveau de ces centres ; - fourniture d'équipements complémentaires aux maternités ; - renforcement des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) et de l'audit des décès maternels ; - renforcement du système de sécurisation de l'approvisionnement des produits de santé e la reproduction ; - utilisation des cliniques mobiles pour l'accès aux 	<p>RAS</p>	<p>Les différents Rapports de formations des prestataires</p>

	<p>services de santé de la reproduction ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'espaces sûrs pour l'accès des jeunes adolescentes aux services de santé de la reproduction à travers l'initiative « illimin » <p><u>OMS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Six (6) sites prescripteurs d'ARVs mis en place à Dakoro, Mayahi, Madaroufa, Tessaoua Aguié et Guidan Roundji ; - formation de : 42 prescripteurs d'ARV, 21 parrains des prescripteurs, 20 éducateurs thérapeutiques, 22 associatifs pour la recherche des perdus de vue, 06 épidémiologistes à l'utilisation du logiciel « FUSHIA » ; - recyclage de 20 agents de santé des anciens sites PTME ; - dotation du CTA en réactifs pour le comptage de CD4. - mise en place de 30 nouveaux sites PTME à travers la formation de 60 agents de santé en PTME et leur suivi post formation. 		
Résultat 3 Droit des hommes et équité de genre sont respectés dans la région de Maradi			
Produit 3.1 D'ici 2013, les institutions régionales et locales mettent en œuvre le processus de décentralisation dans le respect des droits humains en vue de l'atteinte des OMD et de la consolidation de la démocratie			
Produit 3.2 D'ici 2013, les populations participent équitablement au processus de prise de décision, exercent le contrôle citoyen de l'action publique			

III. Autres bilans ou évaluations

Néant

IV. Révisions programmatiques

Au cours de l'année sous revue, une révision de la méthode de mise en œuvre a été faite (approche par les communes de convergence adoptée pour la mise en œuvre des PCM jusqu'en 2016), mais les objectifs restent en phase avec l'UNDAF (nouveau cycle UNDAF 2014-2018) notamment sur son volet relatif à la résilience. La cible quant à elle n'a pas changé. Voir Addendum au PRODOC PCM signé en 2015.

V. Ressources

En plus de l'utilisation du reliquat des fonds Luxembourgeois de l'année 2013 par UNFPA et FAO en 2014, les agences ont utilisés leurs fonds propres pour la pérennisation des résultats qui étaient déjà atteints les années antérieures et ainsi contribuer aux résultats mentionnés dans le tableau du cadre des résultats annuels ci-haut mentionné.